

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 689

présenté par
Mme Parmentier-Lecocq

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 21, substituer au mot :

« intègre »

le mot :

« comprend »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel